

PIÉMONT DES VOSGES



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Piémont des Vosges



RAPPORT

D'ACTIVITÉS

2025



PRÉAMBULE	3
 GOVERNANCE ET FONCTIONNEMENT	
1. TERRITOIRE DU PIÉMONT DES VOSGES EN 2025	4
2. INSTANCES DU PETR	6
2.1. Le Bureau Syndical	6
2.2. Le Comité Syndical	8
2.3. Le Conseil de Développement Territorial	10
3. MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS	11
3.1. L'équipe du PETR	11
3.2. Le rapport financier	12
 COMPÉTENCES, MISSIONS ET ACTIONS	
1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & PLANIFICATION	13
1.1. L'observatoire des logements vacants	13
1.2. Le bilan à mi-parcours du Schéma de Cohérence Territoriale	13
1.3. Le Système d'Information Géographique	14
2. TRANSITION ENERGÉTIQUE	14
2.1. Le Plan Climat Air Energie Territorial	14
2.2. Le service France Rénov'	16
3. PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	18
3.1. De nouvelles actions éligibles à l'appel à projets TVB de mars 2025	18
3.2. La communication et la sensibilisation	19
3.3. Les évènements	20
4. MOBILITÉ	22
4.1. La Fête du Vélo du Piémont des Vosges	22
4.2. L'étude territoriale sur la mise en place de flottes à faibles émissions	22
5. TOURISME	23
5.1. Le Club Tourisme de Savoir-Faire	23
5.2. La marque "Accueil vélo"	23

Rapport d'Activités 2025 du PETR du Piémont des Vosges

Réalisation : PETR du Piémont des Vosges - janvier 2026

Illustrations : PETR PV, Canva, OTI MSO, OT Obernai, dna- Jean-Paul KAISER, Mairies de Barr, Obernai, Rosheim, Innenheim, Griesheim-près-Molsheim, Reichsfeld, Krautergersheim, Ottrott, Designed by rawpixel.com / Freepik, Designed by sentavio / Freepik.

Impression : Imprimerie KOCHER



Chères habitantes, chers habitants du Piémont des Vosges.



L'année 2025 marque un moment particulier : elle clôture le dernier rapport d'activités du mandat 2020-2026, et illustre, une fois encore, la raison d'être de notre PETR : faire territoire, tenir un cap commun, et transformer des enjeux parfois abstraits (sobriété foncière, climat, mobilité, biodiversité) en actions concrètes, utiles et visibles.

En 2025, notre action s'est d'abord traduite par une exigence de planification et d'anticipation. La consolidation de l'observatoire des logements vacants, à l'échelle des 35 communes, ouvre une voie pragmatique pour mobiliser l'existant et limiter la consommation foncière, avec un premier territoire pilote dès 2026. Le bilan à mi-parcours du SCoT, enrichi par des outils cartographiques et des indicateurs partagés, confirme notre volonté : objectiver, suivre, ajuster, et accompagner les communes dans la durée.

La transition énergétique et l'adaptation ont également franchi une étape structurante : publication des diagnostics Air-Climat-Énergie et Vulnérabilités, validation de la stratégie du PCAET, et poursuite des temps citoyens « Apéro-Climat ». Dans un contexte national instable, le service France Rénov' a maintenu une présence de proximité et une activité soutenue, preuve de l'utilité du service public local, même quand les règles changent.

Notre mandat aura aussi été celui d'un élargissement des actions de biodiversité et de sensibilisation : trame verte et bleue, trame noire, plantations, formation à la gestion différenciée, concours de Land Art, et première Semaine de la biodiversité. À cela s'ajoutent des projets fédérateurs, comme la Fête du Vélo et le développement du cyclotourisme via la marque « Accueil Vélo », ainsi que le Club « Tourisme de savoir-faire » pour valoriser nos talents locaux.

Ce bilan, nous le devons à l'engagement des élus, au partenariat constant des trois communautés de communes, au Conseil de Développement et à l'implication de l'équipe du PETR. Il confirme une conviction simple : sur un territoire comme le nôtre, l'efficacité naît de la coopération, de la méthode, et de la continuité.

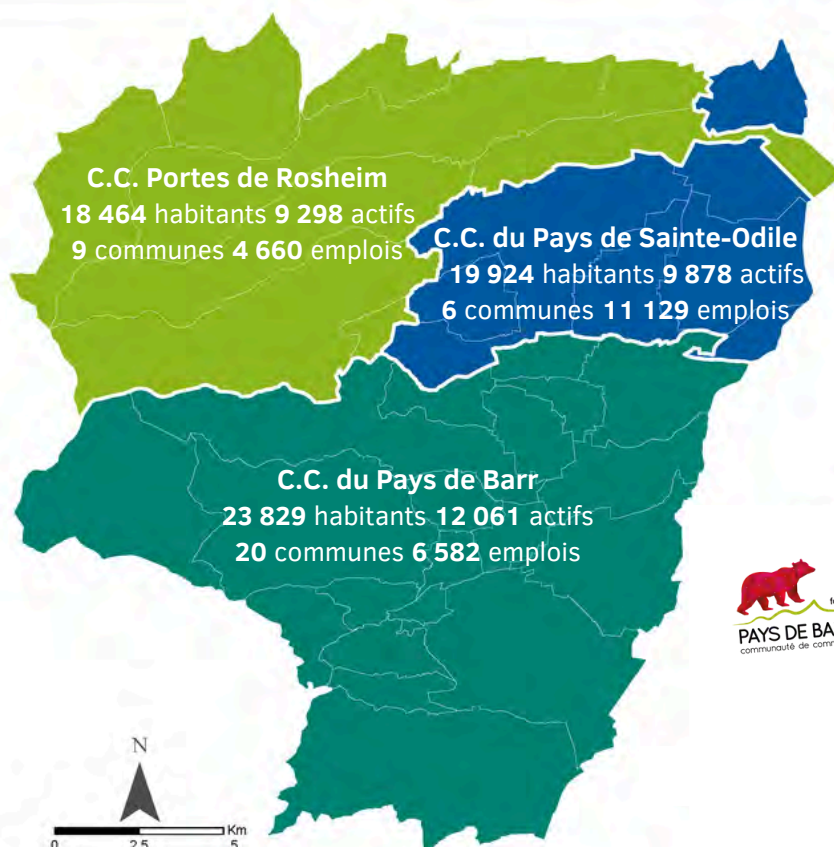
Pour la suite, notre ambition est claire : finaliser un PCAET opérationnel, amplifier l'adaptation au changement climatique, renforcer la sobriété foncière par des solutions acceptables et partagées, et poursuivre les actions qui rapprochent les habitants de leur territoire. Le Piémont des Vosges a des atouts, une énergie collective, et une capacité à innover sans renier son identité. C'est avec confiance que nous abordons la prochaine étape.

Michel HERR
Président du PETR

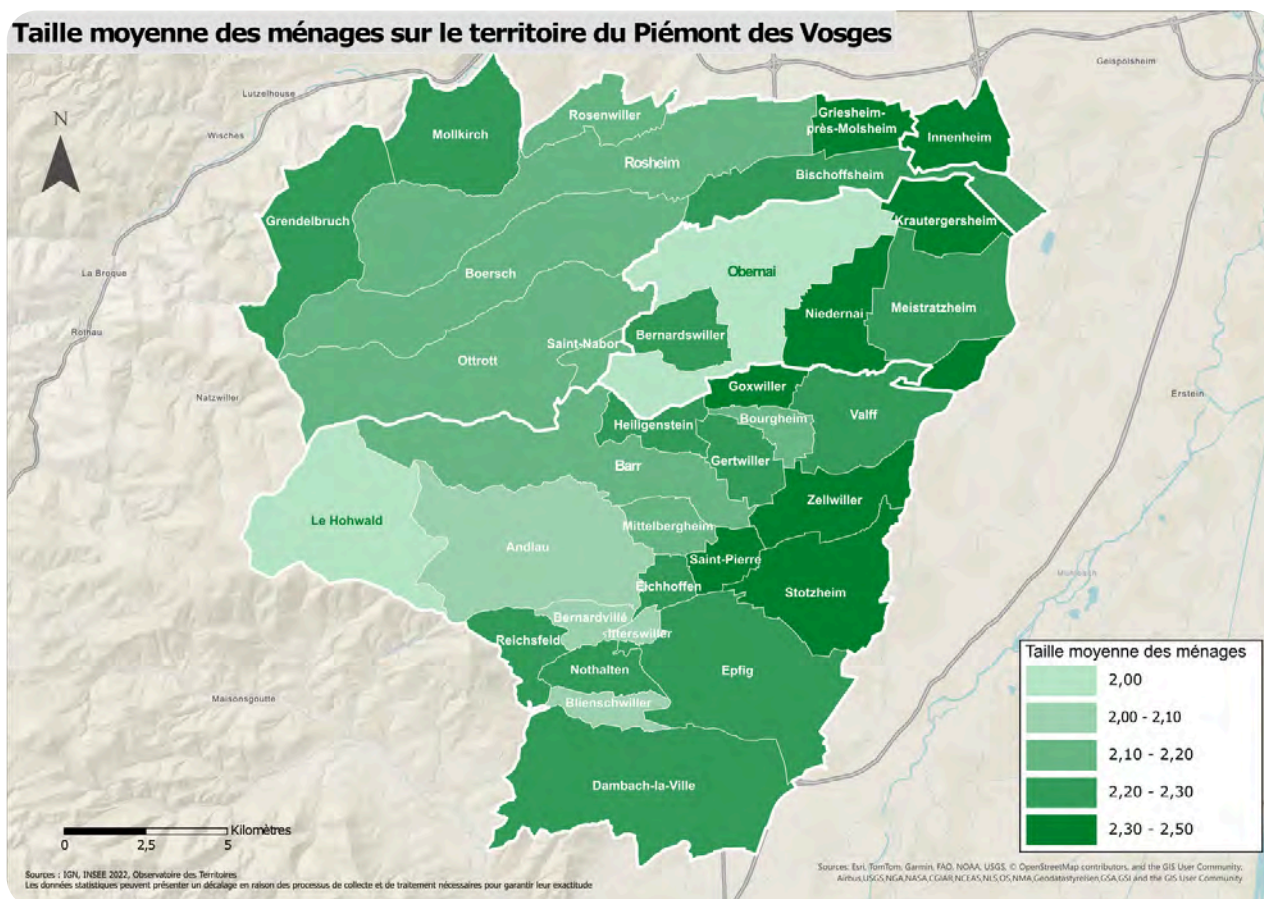




I. TERRITOIRE DU PIÉMONT DES VOSGES EN 2025



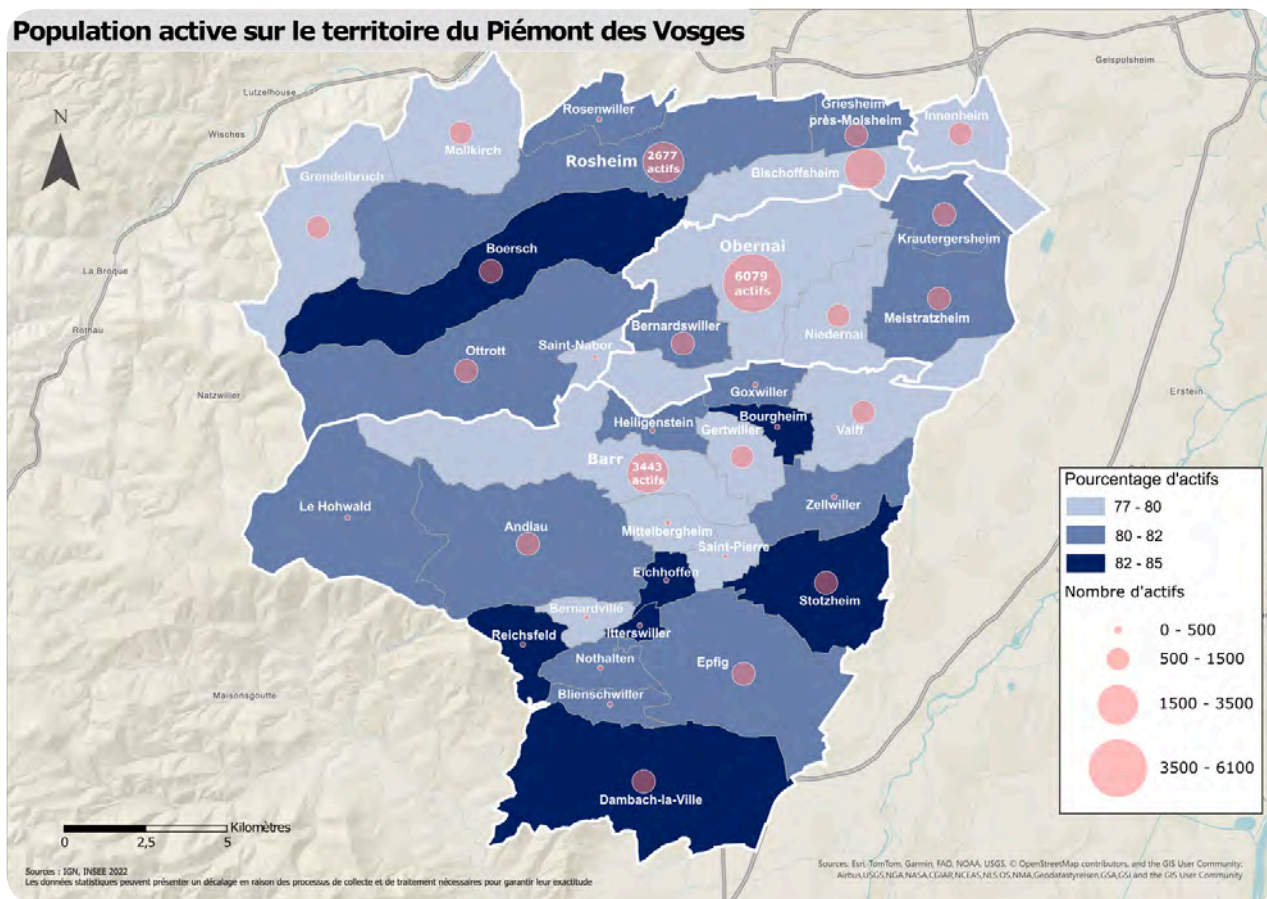
Taille moyenne des ménages sur le territoire du Piémont des Vosges



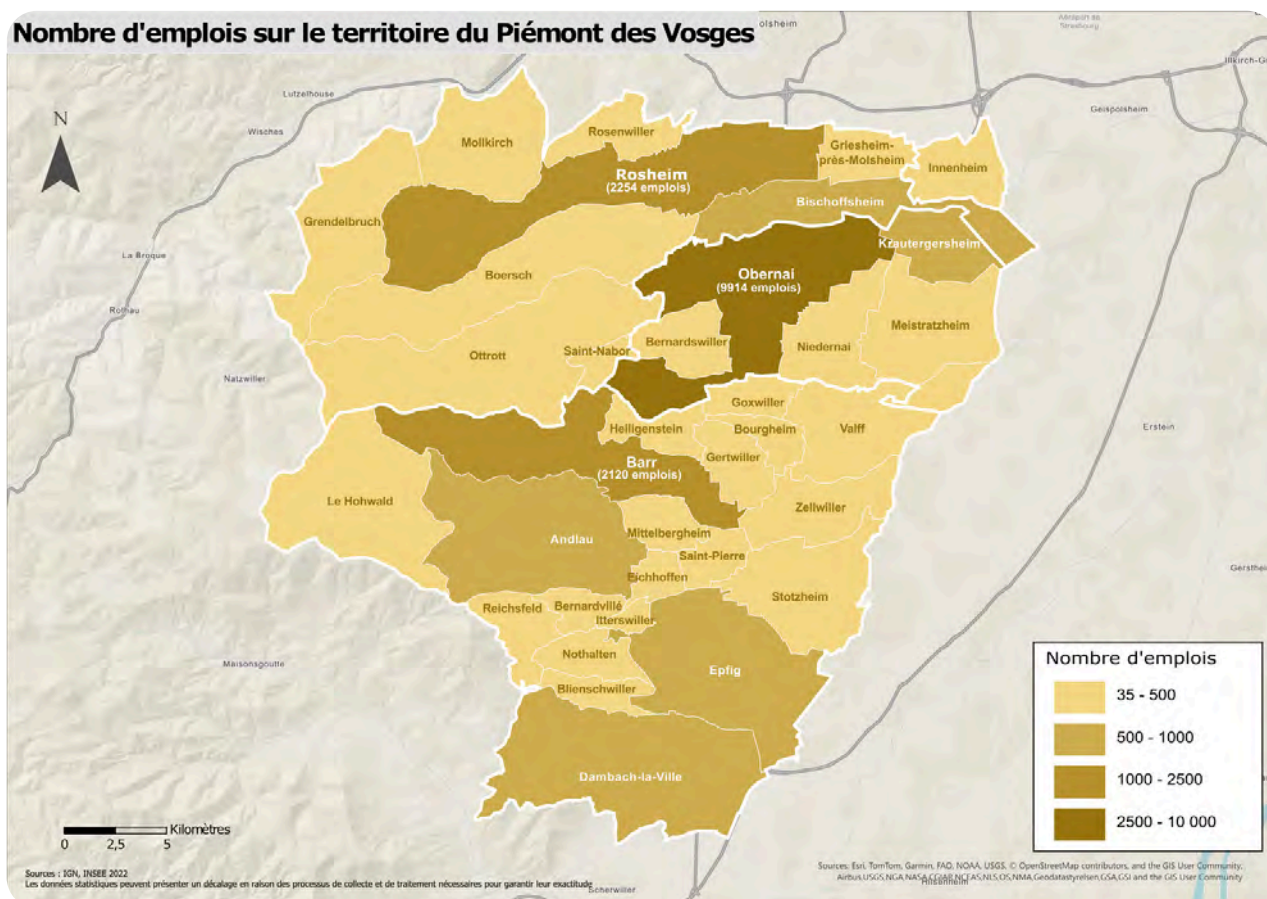


GOUVERNANCE & FONCTIONNEMENT

Population active sur le territoire du Piémont des Vosges



Nombre d'emplois sur le territoire du Piémont des Vosges





2. INSTANCES DU PETR

2.1. Le Bureau Syndical

Le Bureau Syndical est composé du Président du PETR, Monsieur Michel HERR, ainsi que de 8 autres élus désignés par délibération lors de l'installation du Comité Syndical en 2020. Chaque communauté de communes membre du PETR dispose donc de 3 élus au Bureau Syndical.

Communauté de Communes des Portes de Rosheim (CCPR)



M. Michel HERR,
Président de la CCPR, Maire de
Rosheim et Président du PETR



M. Christophe FRIEDRICH,
Maire de Griesheim-près-Molsheim
et 3ème Vice-Président du PETR



M. Claude DEYBACH,
Maire d'Ottrott

Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile (CCPO)



M. Bernard FISCHER,
Président de la CCPO, Maire d'Obernai
et 1er Vice-Président du PETR



M. Jean-Claude JULLY,
Maire d'Innenheim



M. René HOELT,
Maire de Krautergersheim



Communauté de Communes du Pays du Barr (CCPB)



M. Claude HAULLER,
Président de la CCPB, Maire
de Dambach-la-Ville et 2ème
Vice-Président du PETR



Mme Nathalie KALTENBACH,
Maire de Barr



M. Vincent KOBLOTH,
Maire de Reichsfeld

Pour le bon fonctionnement de l'établissement public, dans un souci d'efficacité et de simplification, mais aussi pour répondre rapidement et dans les délais impartis aux sollicitations et avis qu'aurait à émettre le PETR, notamment en matière d'urbanisme, le Comité Syndical a délégué au Président et au Bureau certaines de ses attributions.

Pour l'année 2025, le Bureau Syndical s'est réuni à 7 reprises.



Lors de ses séances, le Bureau Syndical a émis les avis suivants :

Délibération n°1-2025 – Avis sur le SCOTERS

Le Bureau syndical a émis un avis favorable sur le projet arrêté du SCOTERS, en soulignant sa cohérence avec le SCoT du Piémont des Vosges. Il a toutefois alerté sur les risques de report de pression résidentielle et de trafic Est-Ouest, et rappelé la nécessité d'une coopération interterritoriale renforcée.

Délibération n°2-2025 – Avenant n°1 à la convention avec l'ADEUS (PCAET)

Le Bureau a autorisé la signature de l'avenant prolongeant l'accompagnement de l'ADEUS pour finaliser le PCAET, notamment sur le plan d'action, portant le montant global de la convention à 108 300 €.

Délibération n°3-2025 – Avis sur le SRADDET Grand Est modifié

Le Bureau a émis un avis favorable sous réserves, demandant le rehaussement de l'enveloppe foncière du Piémont des Vosges à 180 ha et la reconnaissance de projets d'envergure régionale pour sécuriser des opérations économiques structurantes.

Délibération n°4-2025 – Permis de construire d'un EHPAD à Epfig

Le Bureau a émis un avis favorable sur la compatibilité du projet de nouvel EHPAD avec le SCoT, en soutenant une opération répondant aux besoins liés au vieillissement de la population.

Délibération n°5-2025 – Requalification de l'ancien hôpital d'Obernai

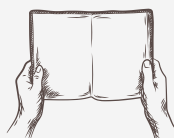
Le Bureau a émis un avis favorable, saluant une opération exemplaire de requalification de friche urbaine, associant mixité fonctionnelle, création de logements sociaux et valorisation du patrimoine.

Délibération n°6-2025 – Avis sur le PLU de Bischoffsheim

Le Bureau a émis un avis favorable sous réserves, demandant des ajustements sur la consommation foncière, l'habitat groupé, le logement aidé et l'encadrement des activités commerciales, afin de renforcer la compatibilité avec le SCoT.

Délibération n°7-2025 – Permis d'aménager « Les Acacias » à Bischoffsheim

Le Bureau a émis un avis favorable sur la compatibilité du projet avec le SCoT, en rappelant les exigences de qualité paysagère, de mutualisation des équipements et de performance énergétique.





2.2. Le Comité Syndical



Il se compose de **50 membres** représentant les trois communautés de communes du PETR. Le nombre de sièges tient compte du poids démographique de chacune d'entre elles : **20** pour le Pays de Barr, **15** pour le Pays de Sainte-Odile et **15** pour les Portes de Rosheim.



Lors des comités syndicaux du PETR, qui se sont déroulés le **27 février** et le **11 décembre 2025**, ainsi que lors du séminaire du **10 juillet**, les élus ont délibéré sur plusieurs décisions telles que le budget, les participations des EPCI et le soutien de la Région à l'ingénierie territoriale du PETR sur la période 2025-2027.



Élus, agents du PETR, DGS des EPCI, Directrices des Offices du Tourisme et autres invités réunis pour le séminaire annuel du PETR le 10 juillet 2025 à Niedernai, pour évoquer les projets en cours et à venir sur le territoire du Piémont des Vosges





Le Comité Syndical a décidé les points suivants :

Délibération n°1-2025 – Compte administratif 2024

Le Comité syndical approuve le compte administratif 2024 qui présente un excédent de fonctionnement de 51 417,05 € et un excédent d'investissement de 1 545,21 €.

Délibération n°2-2025 – Affectation du résultat 2024

À la suite du vote du CA 2024, l'assemblée affecte l'excédent de fonctionnement de 51 417,05 € à l'article 002 et l'excédent d'investissement de 1 545,21 € à l'article 001. La décision est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°3-2025 – Budget primitif 2025

Le budget primitif 2025 est voté à l'unanimité : 648 700 € en fonctionnement et 53 350 € en investissement, conformément aux orientations débattues le 19 décembre 2024.

Délibération n°4-2025 – Participation des EPCI

Les contributions 2025 des trois communautés de communes sont fixées à 130 568 € (CCPB), 138 131 € (CCPO) et 131 301 € (CCPR), soit 5 €/habitant et la part spécifique au PCAET. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°5-2025 – Soutien à l'ingénierie territoriale des Pays / PETR 2025-2027

Depuis 2023, la Région Grand Est accompagne le PETR du Piémont des Vosges au titre de l'ingénierie territoriale. En 2025, ce soutien évolue vers une convention-cadre triennale, offrant une visibilité pluriannuelle malgré une enveloppe annuelle maximale ramenée à 32 000 €, combinant une aide socle et des volets optionnels, notamment en faveur de la trame verte, bleue et noire.

Le Comité Syndical a décidé de solliciter ces aides et d'autoriser le Président à signer la convention-cadre ainsi que tout acte nécessaire à sa mise en œuvre.

Délibération n°6-2025 – Modification d'un représentant au Comité Syndical

À la suite du décès de M. Norbert MOTZ, le Comité Syndical a pris acte de la désignation de M. Christian SOSSLER comme représentant de la commune de Bernardswiller au sein du PETR du Piémont des Vosges.

Délibération n°7-2025 – Mutualisation PETR – Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile

À la suite de la dissolution du Syndicat Mixte du Bassin de l'Ehn, le Comité Syndical a approuvé une nouvelle convention de mutualisation avec la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile, garantissant la continuité des moyens mutualisés (comptabilité, paie, moyens matériels) à compter du 1er janvier 2026, et a autorisé le Président à la signer.





2.3. Le Conseil de Développement Territorial



Instance participative et consultative du PÉTR, le Conseil de Développement Territorial (CoDev) réunit des représentants bénévoles des habitants du Piémont des Vosges élus pour 6 ans. Il est animé par sa Présidente Patricia CATENNE, habitante d'Obernai, épaulée par des membres du CoDev et les agents du PÉTR.

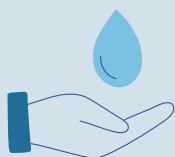
Le CoDev s'est réuni en session plénière à 3 reprises : **le 10 mars, le 23 juin et le 29 septembre 2025.**

> Réflexions du CoDev :



Cette année les principaux sujets de réflexion ont porté sur l'eau ainsi que sur le bilan de ce premier mandat des membres du CoDev. D'autres sujets ont également été abordés tels que le Plan climat ou la consommation foncière.

L'eau, une ressource précieuse qu'il faut préserver :



- Plénière du 10 mars : interventions de Michaël CUNTZMANN, Technicien Rivières au Syndicat Mixte de l'Ehn-Andlau-SCHEER (SMEAS) et de Jean-François STAERCK, Technicien Rivières au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) pour **présenter leurs actions respectives en faveur de la préservation de l'eau et de la gestion des milieux aquatiques** sur le territoire du Piémont des Vosges.
- 28 août : **visite du captage d'eau potable de Zellwiller** en compagnie du chargé de mission sur la qualité de l'eau du SDEA. Présentation des actions mises en place avec les agriculteurs du secteur, notamment avec la culture de la silphie qui ne nécessite pas d'intrants chimiques et est intéressante pour la méthanisation et le fourrage.

Bilan sur le fonctionnement du CoDev lors de ce premier mandat (2020-2026) :



- Le 5 mars, le Président du PÉTR a saisi les membres du Conseil de Développement afin de clore le premier mandat et de préparer les bases du prochain.

Les retours ont mis en évidence plusieurs axes d'amélioration :

- > une meilleure définition du rôle et des objectifs du CoDev,
- > un renforcement des relations avec les élus (désignation d'un élu référent, modalités de restitution des travaux),
- > une communication plus lisible vers la population,
- > une évolution du fonctionnement, avec davantage de temps de travail collectif et d'échanges inter-CoDev.

Ces éléments alimentent la réflexion engagée pour l'organisation du prochain mandat.



3. MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

3.1. L'équipe du PETR

En 2025, l'équipe du PETR se composait de **6 agents** chargés d'accompagner les élus du territoire dans leurs projets communs.

Ils mettent leurs compétences au service des collectivités du Piémont et de ses habitants.



Baptiste KUGLER : Directeur

En poste depuis 2007 et titulaire d'un Master de Droit, il est en charge de l'administration générale du PETR et assure le lien entre les élus du Piémont des Vosges et l'équipe du PETR. Il soumet, prépare et met en œuvre les décisions des élus sur l'ensemble des thématiques abordées par la collectivité et assure la coordination technique avec les communautés de communes membres.

Sandra ORFAO : Chargée de mission en développement local

En poste depuis 2018 et titulaire d'un Master en Sciences pour l'Environnement parcours Géographie, elle assiste le Directeur dans le suivi et la mise en œuvre des projets menés par le PETR (SCoT, SARE/SPRH, TVB, Trame Noire, dépliants touristiques, Fête du vélo,...) et dans les tâches administratives. Elle est également en charge de la communication (site internet, documents de communication...).



Carla POUPARD : Chargée de mission Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

En poste depuis mars 2025 et titulaire d'un Master In-Situ : "Stratégies innovantes des territoires urbains : anticiper les transitions" et d'un diplôme de Sciences Po à Rennes, elle est chargée de piloter et coordonner la procédure d'élaboration du PCAET en collaboration avec les différents acteurs du territoire (EPCI, entreprises, associations,...).

Guillaume ROEHM : Chargé de mission Système d'Information Géographique (SIG)

En poste depuis mars 2025 et titulaire d'un Master Systèmes Territoriaux, Aides à la Décision, Environnement. Il est en charge de l'administration, l'actualisation et le développement du Système d'Information Géographique pour l'observation territoriale (habitat, consommation foncière, environnement, économie, logements vacants...) et la création de cartes et données géographiques à destination des communes et EPCI membres (dépliant mobilité, cartes thématiques, périmètre des baux de chasse...).



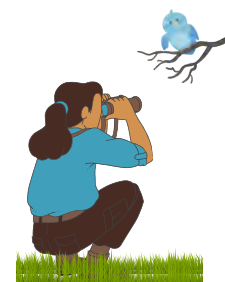


Sébastien RIFF: Conseiller France Rénov'

En poste depuis mars 2024, il est en charge de l'accompagnement des particuliers et des copropriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique. Sa mission s'inscrit dans le cadre du programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique). Il aide à la définition des projets de rénovation sur les plans financier, économique, technique, administratif et juridique. Ses conseils sont neutres et gratuits.

Orlana RAJOELISOA : Chargée de mission Trame Verte et Bleue (TVB)

En poste depuis mars 2024 et titulaire d'un Master 2 en Plantes, Environnement et Génie Ecologique, elle pilote la phase opérationnelle de la TVB : création et restauration de haies et mares, gestion des corridors... Elle accompagne et coordonne les actions pour le compte des collectivités dans leur projets d'un point de vue technique et financier. Orlana anime la sensibilisation des élus, des agents communaux et du public par des supports pédagogiques et des événements.



3.2. Le rapport financier



L'exercice budgétaire 2025 s'inscrit dans un contexte de poursuite des missions du PETR du Piémont des Vosges, marqué par la maîtrise des équilibres financiers, la continuité du service public et l'accompagnement des politiques territoriales portées par la structure.

Section de fonctionnement :

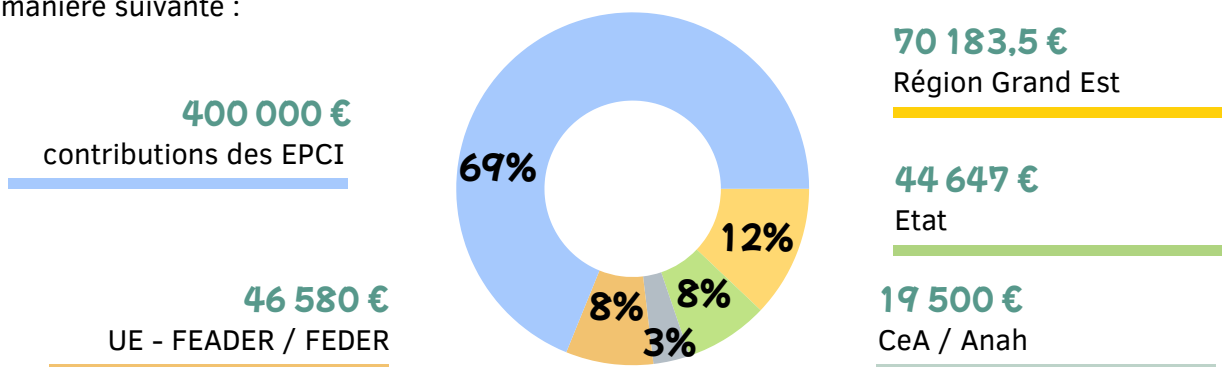
Dépenses de l'exercice : **498 149,83 €**
 Recettes de l'exercice : **580 913 €**
 Excédent reporté 2024 : **51 417,05€**



Section d'investissement :

Dépenses de l'exercice : **34 200 €**
 Recettes de l'exercice : **47 103,30 €**
 Excédent reporté 2024 : **1 545,21€**

S'agissant plus particulièrement des ressources 2025 du PETR, elles s'établissaient de la manière suivante :



L'exercice 2025 se conclut par une situation financière globalement équilibrée, traduisant une gestion rigoureuse et responsable des crédits.

Les résultats dégagés en fonctionnement comme en investissement permettent d'aborder l'exercice suivant dans des conditions financières saines, tout en garantissant la continuité des missions et la capacité du PETR à accompagner les politiques territoriales à venir.



I. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & PLANIFICATION

I.1. L'observatoire des logements vacants



En 2025, le PETR a consolidé l'observatoire des logements vacants à l'échelle des 35 communes, en croisant les données brutes de l'Etat avec un travail de terrain et des échanges avec les élus. Cette démarche a permis d'objectiver la vacance, en montrant qu'environ 30 % des logements recensés seraient réellement vacants, une part importante relevant de situations de succession ou de logements inhabitables.

Sur cette base, une stratégie territoriale de mobilisation des logements vacants a été élaborée et validée par le Bureau Syndical, puis actée par le Comité. Elle repose sur le volontariat des communes et prévoit un accompagnement du PETR sur un cycle complet, à l'échelle d'une commune ou d'un groupe de communes volontaires.

L'accompagnement proposé comprend notamment la préparation d'un mailing ciblé aux propriétaires, ainsi que l'organisation de réunions publiques de sensibilisation, associant les acteurs compétents (services communaux, France Rénov', CAUE, Architectes des Bâtiments de France, juristes spécialisés) selon les situations rencontrées.

Le PETR travaillera ainsi sur un territoire pilote en 2026.

I.2. Le bilan à mi-parcours du Schéma de Cohérence Territoriale



Approuvé le 17 février 2022, le SCoT révisé du Piémont des Vosges a fait l'objet en 2025 d'un premier bilan à mi-parcours, trois ans après son approbation.

Celui-ci s'appuie sur les outils numériques et le Système d'Information Géographique (SIG), avec la réalisation d'une carte interactive permettant de parcourir l'ensemble des indicateurs.

Cet outil restitue notamment la trajectoire démographique, l'avancement des objectifs en matière de logement et d'économie, ainsi que l'intégration des enjeux climat et biodiversité, et sera actualisé régulièrement afin d'offrir aux élus et partenaires une lecture claire et partagée de la situation du territoire.

> Pour consulter la carte interactive :



Cliquez ici

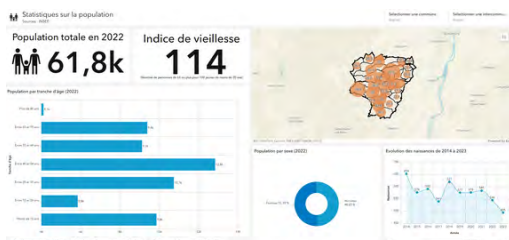
OU





I.3. Le Système d'Information Géographique (SIG)

Déployé dès 2007, le SIG du PETR constitue l'ossature technique du suivi des politiques publiques, en particulier celles inscrites dans le SCoT. En 2025, il a été mobilisé pour le bilan à mi-parcours de ce dernier, avec la mise à jour de plusieurs observatoires, la production de **cartes interactives** et la poursuite des services aux communes et intercommunalités du Piémont.



En parallèle, le suivi des observatoires territoriaux s'est poursuivi à travers la mise à jour de tableaux de bord, la vérification sur le terrain des permis de construire et l'actualisation des données relatives aux zones d'activités.

Le PETR a également assuré des actions de formation et d'assistance sur l'outil GéoPiémont, destinées aux agents des collectivités du territoire.



2. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



2.1. Le Plan Climat Air Énergie Territorial

2.1.1. Sensibilisation citoyenne : poursuite de la dynamique

En 2025, le PETR a poursuivi la dynamique de sensibilisation citoyenne engagée autour du Plan Climat, en reconduisant le format des Apéro-climat. Deux événements ont été organisés :

- Le 18 juin 2025 à Rosheim, sur le thème **“Quel impact du changement climatique sur notre santé?”**,
- Le 21 octobre 2025 à Barr, sur le thème **“Alimentation, agriculture et climat : comment s'adapter au changement climatique ?”**.





Ces temps d'échanges ont permis d'aborder des enjeux concrets du dérèglement climatique, notamment **les liens entre santé, environnement, agriculture et alimentation**, et de favoriser le dialogue entre habitants, experts et acteurs locaux.

Les supports de présentation sont accessibles sur le site internet du PETR.



D'autres Apéro-climat sont programmés en 2026, notamment sur la gestion de l'eau, la biodiversité et le tourisme, avec l'expérimentation possible de nouveaux formats participatifs (ateliers, fresques).

2.1.2 Elaboration de la stratégie et préparation du plan d'action

- En mars 2025, les diagnostics Air-Climat-Énergie et Vulnérabilités du territoire ont été publiés et mis à disposition du public. Ils constituent le socle technique du Plan Climat et ont permis de dégager les principaux enjeux territoriaux.
- En juillet 2025, le Comité de pilotage a validé la stratégie du PCAET, définissant les axes et sous-axes qui structureront le futur plan d'action. Cette étape marque un jalon déterminant dans l'élaboration du Plan Climat, dont la finalisation est prévue fin 2026.



Comité de pilotage, validation de la stratégie du Plan climat. Lundi 07 juillet 2025, Rosheim.

À compter de cette validation, le travail d'élaboration du plan d'action a été engagé. Il se poursuivra tout au long de l'année 2026, en s'appuyant sur les contributions citoyennes, les travaux antérieurs et les orientations nationales et régionales, en lien étroit avec les trois communautés de communes et les acteurs du territoire.



2.2. Le service France Rénov'

2.2.1. Une année 2025 marquée par de fortes évolutions du cadre national



L'année 2025 a été particulièrement mouvementée pour le service France Rénov', dans un contexte de profonde évolution des politiques publiques de soutien à la rénovation de l'habitat. Après une année 2024 dynamique, portée par des dispositifs d'aides incitatifs favorables, la mise en œuvre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) et du Pacte Territorial en 2025 s'est accompagnée de plusieurs phases de suspension du dispositif national (du 23 juin au 30 septembre et du 1er au 8 octobre).

La réouverture du service s'est faite dans un cadre sensiblement modifié, avec :



- une diminution des montants des aides MaPrimeRénov' et MaPrimeRénov' Parcours Accompagné,



- un resserrement des conditions d'éligibilité de la rénovation d'ampleur, désormais réservée aux ménages les plus modestes,



- le retrait de certaines aides sur des gestes de travaux,
- la suppression de la possibilité d'avance financière des aides.

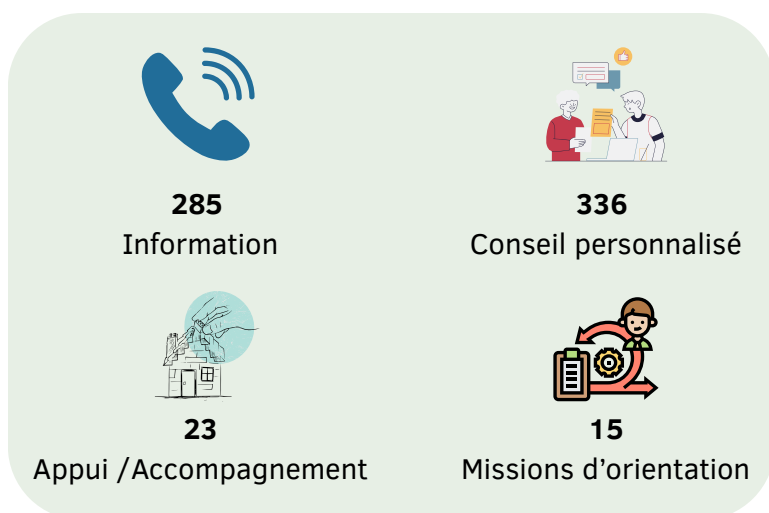
Ces évolutions ont fortement impacté les projets des ménages et ont nécessité une adaptation constante du conseil délivré par le service.

2.2.2. Une activité soutenue malgré un contexte contraint

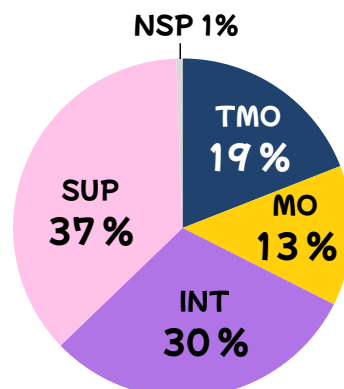
Malgré ces incertitudes et restrictions, le service France Rénov' du PETR du Piémont des Vosges a maintenu une activité soutenue en 2025.

Au total, **660 missions d'information, de conseil, d'orientation ou d'accompagnement** ont été réalisées auprès de **336 demandeurs**, principalement sur les thématiques de la rénovation énergétique, mais également sur l'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap.

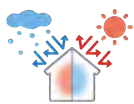
> Répartition des missions :



Répartition des demandes par catégorie de ménage



TMO : Très Modeste; MO : Modeste; INT : Intermédiaire; SUP : Supérieure; NSP : Ne sait pas



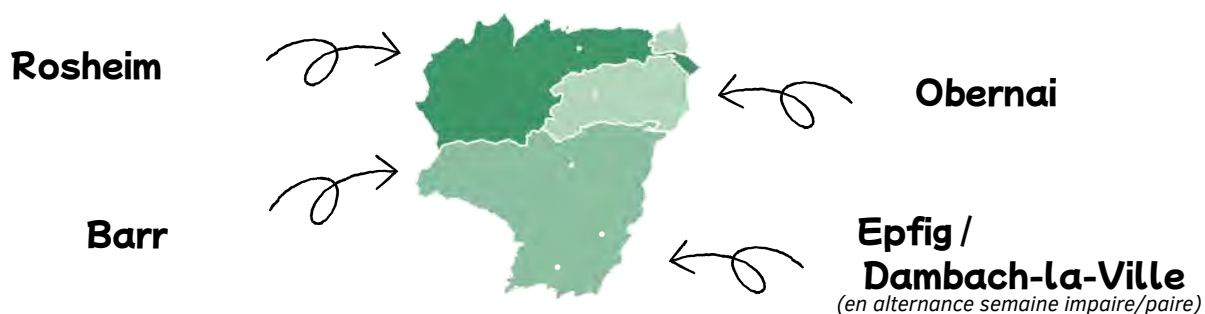
COMPÉTENCES, MISSIONS & ACTIONS

Le contexte national a conduit de nombreux administrés à privilégier des rénovations par gestes, faute de pouvoir accéder à des projets de rénovation d'ampleur. Cette situation n'a toutefois pas freiné la fréquentation du service : les ménages ont continué à solliciter France Rénov' afin de définir des projets cohérents, techniquement adaptés et financièrement équilibrés.



2.2.3. Une présence territoriale maintenue

Le service France Rénov' a poursuivi son maillage territorial avec le maintien de quatre permanences hebdomadaires réparties sur l'ensemble du territoire :



Cette organisation permet de garantir une proximité avec les habitants et une égalité d'accès au service.

2.2.4. Actions de dynamique territoriale

En complément de l'accompagnement individuel, le service a participé à des actions de sensibilisation et de mobilisation du public :

- **Balades thermiques** à Gertwiller et Bernardvillé les 6 mars et 4 décembre 2025, visant à sensibiliser aux déperditions énergétiques et aux enjeux de la rénovation
- Participation au **Salon BiObernai**, du 19 au 21 septembre 2025, permettant de renforcer la visibilité du service et d'échanger directement avec les habitants du territoire.



3. PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

3.1. De nouvelles actions éligibles à l'appel à projets TVB de mars 2025

3.1.1. Opération arbres fruitiers à 5€ pour les habitants du territoire afin de renforcer les ceintures de vergers

Cette action a visé à recréer et renforcer les ceintures vertes de vergers, servant de zones de transition entre les zones urbaines et les milieux agricoles. Ces vergers contribuent à la biodiversité locale, à la protection contre l'érosion et aux zones tampons non traitées autour des cultures.

Les participants ont suivi une des deux réunions d'information sur l'entretien des vergers et se sont engagés via la signature d'une charte dans la pérennité des arbres, qui sont actuellement recensés sur une cartographie interactive TVB du PETR. En parallèle, plusieurs communes ont également pu bénéficier d'arbres fruitiers gratuitement.



3.1.2. Plantations de haies à Grendelbruch, Itterswiller, Bourgheim, Obernai et Innenheim

Les haies permettent la transition entre milieux naturels et zones agricoles ou urbaines et participent au renforcement des ceintures vertes.

En 2025, les communes de Grendelbruch et Itterswiller, ainsi que l'association Verexal (à Obernai et Innenheim) ont réalisé leurs plantations au mois de décembre, en associant différents types d'acteurs : membres du club de foot, agents communaux, écoles, syndicat viticole et fédération des producteurs de fruits. Les communes d'Innenheim et de Bourgheim, ont prévu de mettre en terre leurs plants en début d'année 2026.



Plantations par le Syndicat viticole à Itterswiller



Plantations par VEREXAL à Obernai et Innenheim

3.2. La communication et la sensibilisation

3.2.1. La carte interactive de la Trame Verte et Bleue du Piémont des Vosges



Véritable outil pédagogique, ludique et simple d'utilisation, la **carte interactive** permet de comprendre les grands principes de la TVB du Piémont des Vosges avec plusieurs rubriques illustrées. Cette carte interactive, accessible à tous, joue un réel rôle dans la sensibilisation du public aux enjeux **Trame Verte et Bleue**.

> Pour consulter la carte interactive :



Cliquez ici

OU



3.2.2. Formation à la gestion différenciée



La gestion différenciée des espaces verts, favorable à la biodiversité, repose sur des pratiques adaptées telles que la fauche tardive, la tonte raisonnée ou l'éco-pâturage.

En février et mars 2025, 20 agents techniques ont suivi une formation animée par le **CNFPT**. Cette formation, mêlant apports théoriques et pratiques a permis d'analyser les espaces communaux, de définir des niveaux de gestion et d'aborder la communication auprès des habitants.

Elle s'est conclue par une restitution du travail aux élus afin de les accompagner dans la mise en œuvre de cette démarche.



3.2.3. Ateliers avec les entreprises et ciné-débat autour de la Trame Noire



En 2025, le PETR a mené **plusieurs actions de sensibilisation à la Trame Noire**, à destination des acteurs économiques et du grand public. Un atelier d'échanges sur l'éclairage à destination des entreprises s'est tenu le 18 mars à Barr, complété par une réunion spécifique à Bischoffsheim le 29 avril, à la demande de la commune.

Par ailleurs, un ciné-débat a été organisé le 11 octobre à Obernai, dans le cadre de l'événement national **Le Jour de la Nuit**, autour du film "**Où sont passées les lucioles ?**", contribuant à sensibiliser le public aux enjeux de la pollution lumineuse.



3.3. Les évènements

3.3.1. Concours de Land art

En **juin 2025**, le PETR a organisé un **concours de Land Art** visant à valoriser la créativité en lien avec la nature. Deux catégories étaient proposées : une dédiée aux **scolaires** et **une ouverte à tous**, permettant de sensibiliser les participants au respect des milieux naturels tout en favorisant l'expression artistique et le travail collectif.

Une nouvelle édition est prévue en 2026.



3.3.2. La Semaine de la biodiversité : 1ère édition

À l'occasion de la **Fête de la nature** et de la **journée internationale de la biodiversité**, le PETR du Piémont des Vosges a organisé en 2025 la première édition de la Semaine de la biodiversité, labellisée Manifestation officielle.

Cinq communes ont accueilli une programmation diversifiée (ciné-débat, balades naturalistes, animations pédagogiques, sorties nature et actions autour de la trame verte, bleue et noire), permettant de sensibiliser un large public et de valoriser les associations et initiatives locales engagées en faveur de la biodiversité.

> Ciné-débat autour du film "Un autre regard"



La semaine a débuté le mardi 20 mai par un ciné-débat autour du film "Un autre regard", en présence des réalisateurs et de l'association locale Nature et Vie, au cinéma 13e sens d'Obernai. Le documentaire a invité le public à redécouvrir la biodiversité de proximité à travers l'évolution d'un jardin au fil des saisons.

> Balade sur le thème "Les oiseaux autour de chez nous"

Deux sessions de balade naturaliste ont été proposées le mercredi matin. À travers le parc municipal de Hell, les abords de l'Ehn et les jardins urbains, les participants ont observé les oiseaux et échangé sur leur présence en ville, prenant ainsi conscience de l'omniprésence et de l'importance de la biodiversité au quotidien.



> Après-midi nature autour de la Trame Verte et Bleue



Plusieurs animations nature ont été proposées aux enfants du territoire, à travers des ateliers pédagogiques et ludiques. Ces activités, allant de la découverte sensorielle et artistique à la sensibilisation à la faune, la flore et aux pollinisateurs, ont permis aux participants d'apprendre tout en s'amusant et de mieux comprendre la richesse de la biodiversité locale.

> Sortie : à la découverte des oiseaux et amphibiens du Bruch de l'Andlau

Le Bruch de l'Andlau, vaste zone humide et réservoir majeur de biodiversité, a accueilli à Meistratzheim une sortie nature dédiée aux oiseaux et aux amphibiens, notamment au crapaud vert, espèce menacée emblématique du site. Cette sortie animée par la LPO et la CCPO a permis au public d'observer et d'écouter la faune locale, rencontrant un vif succès.



> Soirée de sensibilisation à la Trame Noire



Cette soirée, portée par le PETR, a été réalisée en partenariat avec plusieurs associations locales. À travers expositions, balades thématiques, conférences, observations du ciel et sorties nocturnes à la découverte des chauves-souris, le public a pu s'informer sur les enjeux liés à la pollution lumineuse et à la préservation de la faune nocturne.

> Après-midi balades et visites guidées « Biodiversité »

Pour clôturer cette semaine dédiée à l'environnement, la commune de Valff a accueilli plusieurs balades et visites guidées mettant en valeur des sites et initiatives favorables à la biodiversité. Du jardin associatif à la restauration de la Kirneck, en passant par les sablières de Valff et la ferme biodynamique du Kapelfeld, ces visites ont permis au public de découvrir des exemples concrets de préservation et de cohabitation entre activités humaines et milieux naturels.





4. MOBILITÉ

4.1. La Fête du vélo du Piémont des Vosges



Le dimanche 15 juin 2025 s'est tenue la quatrième édition de la Fête du vélo du Piémont des Vosges, organisée par les trois communautés de communes et le PETR.

Cet événement festif, familial, gratuit et incontournable du territoire permet de mettre à l'honneur le vélo, les itinéraires cyclables et les entrepreneurs et artisans du Piémont des Vosges.

Malgré une météo orageuse, les participants ont pu une nouvelle fois parcourir les circuits fléchés et sécurisés et profiter des nombreuses animations.



4.2. L'étude territoriale sur la mise en place de flottes à faibles émissions



Lancée en 2024 dans le cadre de l'Appel à Projets porté par la Région Grand Est, l'Étude territoriale sur la mise en place de flottes à faibles émissions s'est poursuivie.

Ce projet a pour objectif d'étudier les opportunités d'implantation d'une ou plusieurs stations multi-énergie et d'accélérer le remplacement des flottes de poids lourds à énergies fossiles vers des énergies propres en évaluant le besoin des opérateurs privés et publics.

Au cours de l'année, des échanges ont eu lieu avec les entreprises de transports du territoire et autres partenaires afin de dresser un état des lieux et travailler sur des propositions de scénarios adaptés par type d'acteur.



5. TOURISME

5.1. Le Club Tourisme de Savoie-Faire



Lancée en 2023, suite à l'étude sur la Stratégie Touristique, la démarche « Tourisme de savoir-faire » a pour ambition de valoriser les talents et les passions des acteurs économiques du territoire, tout en favorisant leur mise en réseau.

Le PETR du Piémont des Vosges joue un rôle de facilitateur en assurant le portage politique et un appui financier à hauteur de **5 000 € par an**, en lien avec les Offices de Tourisme Intercommunaux (OTI) et les communautés de communes qui assurent un appui technique.

Le 10 avril 2025, une **visite de la plate-forme logistique de l'entreprise Fortwenger** à Goxwiller a été organisée en compagnie de son PDG Monsieur Steve RISCH. Lors de cette rencontre les participants ont pu également échanger avec Madame Perrine HILBERER des Confitures du Climont pour partager son expérience sur les visites d'entreprise.



Lors de la saison estivale 2025, un flyer destiné au grand public a été réalisé et distribué, invitant les curieux à rencontrer les entrepreneurs et artisans du territoire. **18 professionnels ont participé à l'opération en proposant des visites gratuites ou payantes.**

D'autres pistes d'actions sont en réflexion telles que des Eductours, des Pass grand public avec goodies (produits locaux), des expériences immersives,...

5.2. La marque "Accueil vélo"



La promotion du cyclotourisme se poursuit pour l'accompagnement financier et technique destiné aux établissements touristiques (hébergeurs, restaurateurs,...) du territoire souhaitant adhérer à la marque « Accueil Vélo ». Le PETR prend en charge 50% du coût de la labellisation plafonné à 100 € avec un budget annuel de 5 000 € maximum.

À ce jour 43 établissements ont obtenu la marque. Le suivi des demandes et l'accompagnement des professionnels du tourisme est géré par les trois Offices de Tourisme.

PIÉMONT DES VOSGES

E
T
R



BARR - OBERNAI - ROSHEIM

**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU PIEMONT DES VOSGES**

38 rue du Maréchal Koenig
67210 OBERNAI

03 88 47 02 80
contact@smpv.org
www.piemont-vosges.fr

